

puisse faire quelques observations pour donner une idée de la teneur d'une pétition, on n'en lit pas d'habitude tout le texte. Tous les députés voudront sûrement coopérer avec la présidence à ce propos.

OPPOSITION AU PROJET DU CN DE FERMER DES SUBDIVISIONS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par un très grand nombre d'habitants de la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell. Elle compte en fait 745 signatures. Cette pétition vient s'ajouter à une précédente signée par 250 personnes que j'avais déposée à la Chambre, ce qui fait un total de 995 signatures.

Ces personnes éprouvent de vives inquiétudes à propos de documents internes du CN qui laissent entendre que cette société veut fermer les subdivisions d'Alexandria dans ma circonscription et celle d'Alderdale dans la circonscription si bien représentée par le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke (M. Hopkins). Les pétitionnaires demandent au Parlement du Canada et au gouvernement de faire en sorte que les subdivisions du CN d'Alderdale, de Beachburg et d'Alexandria soient maintenues en exploitation de façon que la circonscription que je représente et celle du député de Renfrew—Nipissing—Pembroke puissent garder leur service de chemin de fer et que nos industries puissent continuer à prospérer. Sinon, nos régions connaîtront de graves difficultés financières.

[Français]

OPPOSITION AU NOUVEAU PLAN DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de pétitions de gens du Nouveau-Brunswick qui protestent contre le nouveau plan d'opération de la Société canadienne des postes qui crée deux classes de citoyens avec l'instauration permanente des superboîtes postales, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

[Traduction]

Tous les habitants du Nouveau-Brunswick sont extrêmement inquiets. Ils demandent que le gouvernement rejette le plan d'ensemble proposé par la Société canadienne des postes et enjoigne à celle-ci de continuer à distribuer le courrier à tous les contribuables canadiens sans distinction.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, les pétitions que je voudrais présenter ce matin émanent de plusieurs habitants de nombreuses localités de l'Ontario, notamment de Scarborough, d'Agincourt, de Don Mills et de Pickering. Les pétitionnaires protestent contre le projet du gouvernement de fermer les bureaux de poste ruraux et demandent à celui-ci de reconsidérer cette décision à cause des répercussions néfastes qu'elle entraînerait.

[Français]

OPPOSITION À LA TAXATION DES ALIMENTS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le plaisir de déposer une pétition conformément à l'article 106 du Règlement, une pétition qui suit plusieurs douzaines d'autres pétitions que j'ai eu le devoir de déposer, à savoir:

Questions au Feuilleton

Que le gouvernement fédéral a imposé aux contribuables canadiens depuis septembre 1984, 25 nouvelles taxes ou augmentations de taxes déjà existantes, dont certaines s'appliquent aux articles médicaux et dentaires, friandises, bonbons et boissons gazeuses;

que le gouvernement fédéral, dans son projet de réforme fiscale, étudie la possibilité de faire subir aux contribuables canadiens une taxe généralisée sur les biens et services dont la nourriture;

que la nourriture, on le sait, constitue un élément vital de la vie quotidienne et que l'imposition de cet article aurait pour effet de pénaliser sérieusement différentes catégories de contribuables, dont les personnes âgées, les familles, les chômeurs, les contribuables à faible et moyen revenus et les jeunes.

A ces causes, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement rejette toute mesure qui aurait pour effet d'instaurer une taxe de vente sur les produits alimentaires.

• (1120)

[Traduction]

M. le Président: Le député de Lévis (M. Fontaine) demande à la présidence que nous reprenions la présentation des rapports de comités. Le député n'avait pas pu alors présenter le rapport. La présidence demande si la Chambre consent à la requête du député.

M. Riis: Non.

Des voix: D'accord.

M. Riis: Je dirais oui s'il s'agissait de n'importe qui d'autre à la Chambre des communes.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: nos 156, 183, 190, 199 et 201.

[Texte]

L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE EN VERTU DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET RÉGIONAL

Question n° 156—**M. de Jong:**

Au cours de la période du 27 avril 1986 au 19 mars 1987, la société a) Chassé Inc., b) Imprimerie Interglobe Ltée, c) Les Fibres de Verre Crorak Inc., d) Equipements Industriels de Beauce, e) Acrylica Inc., f) Créations Méduse Inc., g) Télésystème National Ltée, h) Gestofor Inc., i) Les Industries Rancourt Ltée, j) Tisbek Vertical Ltée, k) Solarco Inc., l) Les Industriel Paquet Ltée, m) Wilfred Paquet et Fils Ltée, n) Carold Pichette et Fils Ltée, o) Les Rôtisseries de Café de Quartier Inc., p) Clermond Hamel Ltée, q) Boa Franc Ltée, r) Béton Bolduc Inc., s) Les Constructions Beauce-Atlas Inc., t) La Chimie Lapointe Inc., u) Les Industries Unik Inc., v) Les Industries P.B.L. Inc., w) Sovebois Inc., x) Les Séchoirs Montmorency Inc., y) La Compagnie de Machinerie Renel Inc., z) Décalco Inc., aa) Les Moulures Bégin Ltée, bb) Enerco Fibre Inc., cc) Bomem Inc., dd) Pro-Pac Ltée a-t-elle été admissible à de l'aide financière en vertu du Programme de développement industriel et régional (PDIR) et, dans l'affirmative, (i) en vertu de quels critères précis la société était-elle admissible et y a-t-elle satisfait (ii) la société a-t-elle reçu le plein montant de l'aide financière?